

appel à candidature

résidence artistique

summer programm 2025

résidence d'été - école d'art de GrandAngoulême



lieu de résidence

Le Labo, quartier de Basseau à Angoulême

durée

6 semaines

du 1er au 31 juillet et du 18 au 31 août 2025

sortie de résidence

1er septembre 2025

exposition aux Ateliers de Dirac

du 5 au 26 novembre 2025 (dates à confirmer)

présentation

Dans le cadre de son projet culturel et avec le soutien du dispositif "Supercanon" de l'École Européenne Supérieure de l'Image (ÉESI), l'école d'art de GrandAngoulême accueille trois jeunes artistes diplômés pour une résidence artistique au sein de ses ateliers, sur le site Le Labo à Angoulême, au cœur du quartier prioritaire de Basseau.

Cette résidence de six semaines vise à soutenir la jeune création en accompagnant les artistes dans leur professionnalisation, encourager l'interdisciplinarité et les pratiques artistiques innovantes et renforcer la présence artistique dans le quartier, en ouvrant les ateliers de l'école d'art pendant l'été, ainsi qu'à créer des moments de rencontre avec les habitants à travers des actions de médiation et de création collective.

public visé

Jeunes diplômées et diplômés des écoles publiques supérieures d'art, de design, d'architecture ou de métiers d'art. (être diplômé des sessions 2025*, 2024 ou 2023 du DNSEP).

axes de réflexion

De quelle manière les pratiques artistiques et expériences sensibles peuvent-elles favoriser le lien social ? Quels rôles les arts, le patrimoine et les territoires jouent-ils dans nos manières de cohabiter et de faire société ?

Les artistes sont invités par leur démarche à questionner le territoire, ses habitants et leurs interactions avec l'environnement urbain et naturel, comme à travers le prisme du Sentier métropolitain de GrandAngoulême

conditions de la résidence

soutien financier et matériel

- allocation de résidence : 1 800 €
- aide à la production : 1 000 €
- 2 interventions de médiation rémunérées : 400 € par artiste
- droits de monstration, scénographie et présence au vernissage le 5 novembre : 900 €
- édition d'un catalogue (100 exemplaires par artiste) avec une version numérique
- logement pris en charge sur les périodes de résidence si l'artiste est domicilié hors Angoulême
- accès aux ateliers, du Labo (terre, construction, gravure, numérique, documentation, jardin...) et mise à disposition du matériel
- vélo électrique à disposition pendant la résidence.

modalités de création

Les artistes sont libres d'explorer des pratiques variées : arts plastiques, design, arts vivants, création numérique, animation, estampe, céramique, performance, danse ou design social. Ils pourront :

- créer des œuvres individuelles ou collectives,
- investir les ateliers du Labo et les espaces publics du quartier.

La restitution se tiendra lors d'un temps fort partagé avec les habitants et les structures partenaires. Une exposition sera organisée.

cadre de la professionnalisation

Les artistes bénéficient d'un accompagnement sur mesure :

- connaissance du territoire avec le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême
- suivi artistique par des artistes professionnels, designer, graphiste et journaliste.
- conseils juridiques sur le statut d'artiste, les démarches URSSAF, etc.
- soutien technique avec les équipes de la régie urbaine du quartier (ARU)
- accompagnement administratif (relation presse, coordination avec les élus).

les partenaires du projet

ÉESI

Partenaire dans le cadre du dispositif "Supercanon" visant à soutenir l'insertion professionnelle.

FRAC Poitou Charentes

Partenaire ressource dans le cadre de la professionnalisation d'artistes.

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême

Ce service apporte son expertise sur le patrimoine, l'histoire et le cadre de vie du territoire.

Le Summer Programm bénéficie du soutien de :

MJC Mosaïque,
Médiathèque L'Escale,
ARU (association de la régie urbaine).

candidatures

Les candidates et les candidats doivent fournir :

- un dossier de travaux (portfolio) et un CV
- un avant-projet rédigé décrivant leur intention artistique et les pistes envisagées pour la résidence
- une copie du diplôme.

Envoi des candidatures :

ecole.dart@grandangouleme.fr

critères de sélection

Le jury (membres de l'école d'art, de l'ÉESI, de la direction de la culture de GrandAngoulême, partenaires locaux) évaluera :

- la qualité et la clarté du projet artistique
- la cohérence avec le contexte de la résidence
- l'intérêt pour la médiation et le travail avec les habitants
- l'autonomie de la candidate ou du candidat
- la capacité à travailler en interdisciplinarité.

calendrier 2025

date limite
de dépôt de candidatures **15 mai 2025**
entretiens en visio **23 mai**
résultats* **26 mai**
résidence **1er au 31 juillet & 18 au 31 août 2025**
sortie de résidence **1er septembre 2025**
exposition **du 5 au 26 novembre 2025**
(dates à confirmer)

* sous réserve de l'obtention du diplôme

pour toute question ou précision :

ecole.dart@grandangouleme.fr

05 45 94 00 76